

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 006/00
11 janvier 2000

ÉTATS-UNIS

**Les autorités violent le droit
international en ôtant la vie à un
mineur délinquant et en s'appêtant à
en exécuter deux autres**

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 006/00
11 janvier 2000

Index AI : AMR 51/04/00

FLASH INFO

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 006/00
11 janvier 2000

Hier soir, les États-Unis ont de nouveau affiché leur mépris du droit international relatif aux droits humains en exécutant Douglas Christopher Thomas pour un crime commis alors qu'il était âgé de dix-sept ans.

À la connaissance d'Amnesty International, Chris Thomas est le cinquième mineur délinquant exécuté dans le monde entier depuis octobre 1997. Comme lui, ses quatre prédécesseurs ont été tués sur le territoire américain. Depuis 1990, les États-Unis ont exécuté à eux seuls davantage de mineurs délinquants (11) que tous les autres pays du monde (9).

Chris Thomas a été exécuté par injection létale en Virginie à 21 heures, heure locale, le 10 janvier. La Cour suprême des États-Unis avait précédemment refusé d'examiner un recours fondé sur les dispositions du droit international qui prohibent l'application de la peine capitale aux mineurs délinquants, c'est-à-dire aux personnes qui commettent des infractions alors qu'elles n'ont pas encore dix-huit ans.

Le gouverneur James Gilmore a rejeté le recours en grâce formé par Chris Thomas et n'a rien fait pour empêcher son exécution. C'est la deuxième fois qu'il permet aux autorités de la Virginie d'ôter la vie à un mineur délinquant (le premier était Dwayne Allen Wright, exécuté le 14 octobre 1998). Il appartient désormais au gouverneur de décider s'il laissera

commettre une troisième violation similaire du droit international alors qu'il dirige l'exécutif de cet État : Steve Edward Roach doit en effet être exécuté à son tour jeudi soir en Virginie, pour un crime perpétré à l'âge de dix-sept ans.

« *Le gouverneur James Gilmore doit faire preuve de l'esprit d'initiative nécessaire pour amener son État à renoncer à la peine de mort, en accordant sa grâce à Steve Roach* », a déclaré Amnesty International.

Un troisième mineur délinquant, Glen McGinnis, doit être exécuté au Texas le 25 janvier pour un crime commis alors qu'il avait dix-sept ans. ?

Pour obtenir de plus amples informations sur le cas de ces trois condamnés, veuillez consulter le document intitulé *Shame in the 21st Century: Three Child Offenders Scheduled for Execution in January 2000* (Index AI : AMR 51/189/99) [Un millénaire qui commence dans la honte : trois mineurs délinquants doivent être exécutés en janvier 2000].

Pour obtenir des exemplaires de ce document ou organiser une interview, veuillez contacter Soraya Bermejo, attachée de presse, au 44 171 413 5562 ou, après les heures de bureau, au 44 378 472 116 (portable). Vous pouvez également consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).